

Travaux de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP-UpM)

14^{ème} session plénière et réunions de commissions

Le Caire , 28-29 avril 2018

La 14^{ème} session plénière de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée s'est tenue au Caire le 29 avril 2018 sous la présidence du Docteur Ali Abdel-Aal, président de la Chambre des représentants d'Egypte, avec pour thème « *la lutte contre le terrorisme dans la région euro-méditerranéenne.* »

Le 28 avril 2018, les différentes commissions de l'AP-UpM se sont réunies.

L'assemblée compte cinq commissions permanentes:

- la Commission économique et financière, des affaires sociales et de l'éducation;
- la Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'homme;
- la Commission pour la promotion de la qualité de la vie, les échanges entre les sociétés civiles et la culture;
- la Commission pour les droits de la femme dans les pays euro-méditerranéens;
- la Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau.

Le député Stéphane Crusnière (PS) a remplacé le député Ahmed Laaouej (PS) pour la réunion de la commission économique et financière, des affaires sociales et de l'éducation.

Durant sa prise de parole, le député Stéphane Crusnière (PS) a exprimé combien les attentats de Bruxelles, Paris, Orlando, Copenhague, Istanbul et Tunis, et dans bien d'autres parties du globe ont bouleversé le monde. Au-delà de l'émotion, ces attentats forcent à nous questionner car le « plus jamais cela », le « vivre ensemble » ne peuvent pas rester des devises que l'on brandit.

Le député Stéphane Crusnière (PS) a remarqué que partout dans le monde, les relations entre communautés sont soumises à des tensions croissantes: les terroristes, les racistes, les

homophobes et les extrémistes propageant leur haine par la violence et la peur. De vraies solutions ne peuvent donc être trouvées que si les citoyens se dressent contre la terreur et la haine et si les autorités ne cèdent pas au populisme et aux solutions toutes faites.

Le député Stéphane Crusnière (PS) a souligné la nécessité de retrouver un sentiment de cohésion sur la base de nos valeurs d'égalité, de liberté, de démocratie, de respect et de tolérance. Cette cohésion doit passer par une société qui offre des chances égales de réussite à chacun quel que soit son sexe, son orientation sexuelle, son origine ou sa religion.

Le terrorisme menace notre sécurité et sème la mort. Le chaos est son objectif. Au-delà de nous marquer dans notre chaire, il s'agit aussi d'une attaque lâche contre notre société pluraliste et nos valeurs. Le député Stéphane Crusnière (PS) insiste sur la nécessité de lutter avec force contre toute forme de terrorisme et de fondamentalisme car nos Etats sont des Etats de droit et doivent le rester même face à la barbarie. Il signale toutefois que la lutte contre le terrorisme ne requiert pas uniquement une réaction sécuritaire. Il s'agit aussi de faire face aux problèmes socio-économiques, pour s'attaquer à certaines des causes profondes qui permettent au terrorisme de trouver un terrain fertile: lutter contre la pauvreté, promouvoir les droits de l'homme et chercher à résoudre les conflits. Les actes terroristes sont avant tout des actes criminels et les réseaux terroristes mondiaux s'apparentent à la criminalité internationale organisée: cela doit être l'argument fondamental à utiliser pour réduire la légitimité et la mystique des organisations terroristes. Cependant, des réponses politiques ciblées doivent être données aux différents types de terrorisme.

Le député Stéphane Crusnière (PS) reste également convaincu que ces défis – comme le terrorisme d'ailleurs – ne connaissent pas les frontières. Dès lors, les réponses des politiques se doivent donc d'être concertés et intégrés au sein d'une approche globale entre partenaires.

Pour conclure, il poursuit sur la nécessité:

- de garantir la sécurité, de protéger les droits fondamentaux et de faire respecter l'état de droit;
- de traiter et de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme;
- de veiller à ce que les politiques étrangères et de sécurité communes s'attaquent aux menaces terroristes, ainsi qu'à leurs causes, dans le monde entier car intervenir militairement dans un cadre onusien peut se justifier pour lutter contre le terrorisme mais cela doit s'intégrer

dans une stratégie « 3D » et en préparant l' « après ». Il a, par ailleurs, exprimé son inquiétude face à la diminution des budgets alloués à la Coopération au développement et face à l'absence d'une réflexion sur le long terme notamment par des stratégies de sortie.

Enfin, le député Stéphane Crusnière (PS) a rappelé qu'il est de la responsabilité des hommes et femmes politiques de se mettre en résistance face à la simplicité de la propagande terroriste. Les droits sociaux et économiques, nos libertés, ont fait l'objet d'âpres luttes. Il ne faut donc pas laisser les terroristes les mettre en péril et rester intransigeant sur nos valeurs communes qui sont le fondement de cette société qui, justement, se veut ouverte à tous. Cela implique notamment de reconnaître la complexité des solutions à mettre en place, une complexité qui dépasse de loin le simple renforcement des mesures de sécurité.

Lors de la session plénière du 29 avril 2018, les présidents des différentes commissions ont présenté les recommandations de leur commission respective et celles-ci ont été adoptées à l'unanimité. Chaque délégation présente a pu également prendre la parole.

Le député Peter De Roover (NV-A), en sa qualité de chef de délégation du groupe parlementaire belge, a tenu en premier lieu à remercier les hôtes égyptiens pour l'accueil chaleureux et la bonne organisation de la réunion. Il a continué en notant l'importance considérable que revêt cette réunion car la Méditerranée peut être considérée comme le berceau de l'Europe et de la civilisation européenne mais aussi comme le lieu de tensions politiques, religieuses, sociales et militaires importantes, directement liées au terrorisme.

En effet, les conflits en Libye et en Syrie ont exacerbé l'insécurité en Méditerranée au point où les djihadistes ont pu propager le chaos, non seulement dans toute la région, mais aussi au cœur même de l'Europe. Le député Peter De Roover (NV-A) a rappelé aux membres de l'assemblée que notre capitale Bruxelles a été durement frappée par deux actes de terrorisme, il y a deux ans, et que ceux-ci ont eu un impact énorme sur notre société. Il a également souligné qu'à plusieurs reprises, plusieurs pays de l'assemblée ont été frappés par des actes de terrorisme et ont subi de grandes pertes. Cependant, ces attaques n'ont pas réussi à affaiblir la détermination de nos états car c'est une bataille qu'aucun pays de l'assemblée ne peut simplement se permettre de perdre.

Le Nord et le Sud se sont adaptés à la menace. Alors que la coalition internationale s'est

engagée dans une lutte contre Daesh, les gouvernements ont dû renforcer leur sécurité nationale et ont été contraints de développer de nouvelles actions et stratégies efficaces sans renoncer à leurs valeurs essentielles. Ainsi, tous les citoyens ont dû apprendre à vivre avec davantage de mesures de sécurité limitant leur vie quotidienne, dans le cadre de lois bien définies.

Lors de conférences telles que celles-ci, le député Peter De Roover (NV-A) remarque que les représentants nationaux émettent de nombreuses recommandations dans le but de proposer des réponses efficaces pour lutter efficacement et de manière concertée contre le terrorisme: une partie essentielle d'une approche globale à plusieurs niveaux. Plus de coopération, de coordination et de dialogue : chacun s'accorde sur ces mots qui sont répétés encore et encore par toutes les parties. Cependant, le député note qu'il faut rester très vigilant et veiller à ce que ces mots ne deviennent pas des platitudes, vides de sens et de substance car sans actions concrètes à la fois au niveau stratégique et tactique, ces mots resteront de simples paroles vaines.

Le député Peter De Roover (NV-A) signale que les mots ont des significations différentes dans les différentes oreilles qu'ils atteignent. La lutte contre le terrorisme a ainsi souvent été utilisée comme une couverture à d'autres fins, comme ce fut le cas à Afrin en Syrie et pour l'opération dite «*Olive Branch*». Dès lors, il convient que chaque membre et chaque pays se demande quelle est la valeur ajoutée de ses recommandations si chacun y insère sa définition personnelle pour défendre ses propres intérêts. En effet, sans une réponse concertée, une paix durable dans la région ne restera qu'un rêve inaccessible.

Cette Assemblée parlementaire offre une opportunité sans pareille mais comporte aussi des risques. Il faut à tout prix éviter d'échanger des platitudes. Nier les différences ou les problèmes, est tout aussi contre-productif. Il faut se garder de verser dans ses 2 écueils, comme cela a été le cas, bien trop souvent, dans le passé lors de réunion similaire.

Le député Peter De Roover (NV-A) estime qu'il faut saisir cette opportunité en tant que parlementaire, en tant représentant du peuple, pour exprimer des positions claires pour échanger nos différents points de vue, et de préférence dans un langage qui ne soit pas diplomatique. Nous ne pouvons apprendre des différents points de vue, approches, intérêts de nos différents pays que lorsque ceux-ci sont exprimés ouvertement. Ce n'est qu'ainsi que nous

pourrons disposer des informations nécessaires pour trouver un moyen de travailler ensemble sur des bases réalistes et concrètes susceptibles, au moins dans une certaine mesure, d'améliorer la situation dans la région. Si les membres présents ne s'expriment pas de manière ouverte et directe, comment avoir des informations concrètes et réelles et travailler à trouver une solution ?

Pour marquer son point de vu, le député Peter De Roover (NV-A) cite le cas du contrôle maritime au niveau des côtes libyennes. Celui-ci revêt une importance capitale pour la sécurité de l'Union européenne, mais aussi pour les régions méridionale et orientale de la Méditerranée, ainsi que pour la sécurité des migrants qui y sont quotidiennement victimes de trafiquants impitoyables. On ne peut nier que nos états n'ont jusqu'à présent pas réussi à sécuriser ces frontières avec les effets dramatiques auxquels nous assistons et qui persisteront tant que ces frontières ne seront pas correctement sécurisées et protégées : ce que les citoyens attendent par ailleurs. Ce problème de contrôle et de sécurité au niveau des frontières est hautement préoccupant. Seul un dialogue franc lors d'assemblée telle que celle-ci, peut nous conduire vers une compréhension mutuelle et vers des pistes de collaboration.

A la suite du député Peter De Roover (NV-A), plusieurs délégations se sont également exprimées, notamment la délégation turque qui s'est indignée que n'aient été abordés durant la réunion que les mouvements migratoires en Afrique du Nord et qu'aucune mention n'ait été faite des conséquences de la crise migratoire en Turquie. L'UE se lamente de la difficulté d'accueillir 1 million de migrants alors que la Turquie doit faire face à un afflux sur son sol de plusieurs millions de réfugiés dont la majorité en provenance de Syrie. La seule solution réside dans le rétablissement de la stabilité dans la région, par l'arrêt des guerres en cours aux frontières de la Turquie, ces guerres qui sont alimentés et qui ont été causées par les pays occidentaux. La Turquie ne peut pas faire face seule à cette pression migratoire. La Turquie attend des pays du nord de l'Europe et particulièrement de l'UE qu'ils coopèrent réellement en actant les engagements convenus. Les aides ponctuelles sont incapables d'endiguer l'aggravation de la situation. L'UE s'engage sur le papier, remarque la délégation turque mais n'exécute pas dans les faits les accords auxquelles elle s'est engagée. L'UE voit la Turquie comme un rempart pour se protéger de la pression migratoire. Pour l'UE, la sécurité et l'identité européenne sont plus importantes que l'aspect humanitaire. La délégation turque rappelle que plus de 4700 assauts ont eu lieu aux frontières de la Turquie.

Les conflits armés, la violence effrénée et l'effondrement économique et social ont donné lieu à des exodes massifs de réfugiés à partir de l'Est et de l'Ouest de la Méditerranée vers l'Europe. Des millions de personnes sont allés chercher des abris sûrs en Europe pour survivre ou échapper à la mort. De nouveaux conflits se sont ajoutés aux flux migratoires transfrontaliers, ce qui a multiplié le nombre des migrants et entraînés un élargissement des zones que les gens quittent en raison des guerres, de la famine, du chômage ou de l'absence de démocratie. En outre, des pays qui étaient des zones de passage sont devenus des lieux d'installation. Le Maroc en est un exemple, indique la délégation marocaine. Ainsi, le Maroc a adopté une nouvelle politique migratoire à teneur humaine et à dimension solidaire tout en restant fidèle à ses engagements internationaux au niveau de la lutte contre l'émigration illégale malgré les charges onéreuses que le pays assume tant au niveau sécuritaire, financier qu'humain.

Pour la délégation française, chaque pays a payé sa dime de sang et nous pouvons apprendre beaucoup des expériences des uns et des autres et en particulier des pays de la rive du sud qui vivent avec le fléau du terrorisme depuis bien plus longtemps que les pays de la rive nord. Ainsi, l'Algérie y a fait face, seule, au début des années 90, commente la délégation algérienne, à une époque où le phénomène n'était pas aussi répandu qu'aujourd'hui. 30.000 citoyens algériens ont perdu la vie du fait du terrorisme. La délégation algérienne remarque que l'Algérie a développé une certaine expertise dans la lutte contre les formes de financement du terrorisme, expertise qui pourrait être utile à bien d'autres pays.

La Mauritanie a, elle-aussi, réussi ces dernières années à faire totalement disparaître la menace fondamentaliste, bien qu'elle se trouve sur l'axe de non droit du Sahel, sorte d'autoroute du terrorisme qui relie la mer Rouge à l'océan Atlantique, en passant notamment par l'Algérie, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Tchad et le Soudan. Selon la délégation mauritanienne, la réussite de la Mauritanie est à mettre sur le compte d'une réappropriation de son territoire par un renforcement militaire, un contrôle plus étroit de ses frontières, une entente régionale efficace, une fermeté idéologique avec les extrémistes et un système de déradicalisation solide.

Pour leur part, les membres de la délégation du parlement européen souhaitent avancer :

- que la lutte contre le terrorisme ne doit pas servir de prétexte ou d'excuse pour aucune forme de répression, quelle qu'elle soit. Les droits de l'homme doivent toujours primer. Il en va de la protection de nos valeurs démocratiques ;
- qu'il faut faire attention au phénomène du retour des combattants étrangers et à la nécessité, après un passage par la case prison, de leur prise en charge et de leur réinsertion sociale sinon ils risquent de redevenir à nouveau des bombes à retardement ;
- que la question de la sécurisation des frontières est primordiale et que ce sujet mérite une réflexion approfondie.

En ce qui concerne la délégation égyptienne, il faut mener des politiques à long terme et à court terme. L'Égypte a subi depuis ces derniers mois de plein fouet le terrorisme, notamment dans la région du Sinaï où des vagues successives d'attentats ont été commis par des groupes divers. Pour éradiquer le terrorisme, il convient de s'attaquer aux camps d'entraînement des terroristes et aux filières de recrutement. Le méditerranée est le lieu où sont véhiculés les personnes entraînées, les équipements et les armes. Les lieux d'entraînement sont connus et pourtant rien n'est entrepris. Il en va de même pour les principaux vecteurs de financement utilisés par les terroristes de Daech qui se financent, entre autres, par la "*zakat*", la charité, l'envoi d'argent à des associations à but humanitaire ou directement à des membres de sa famille qui sont sur place. Ensuite, il y a la "*ghanima*", le butin de guerre, c'est-à-dire le financement par des actes délictueux. Depuis 2014, les djihadistes ont investi dans l'économie réelle. Tour à tour, ils ont mis de l'argent dans des fermes piscicoles près de Bagdad (Irak), des compagnies de taxi, des sociétés d'import-export ou des bureaux de change. Les terroristes blanchissent l'argent comme le fait la mafia. Les enquêtes montrent aussi que Daech aurait aussi conservé une partie des 2,5 milliards d'euros collectés grâce au pétrole de contrebande en Irak. Sans s'attaquer à ces différents mécanismes de financement, aucune solution ne pourra être apportée à long terme.

Après les différentes interventions des chefs de délégation, Jorge Borrego, le Secrétaire général par intérim de l'UpM, a présenté à l'Assemblée parlementaire un aperçu des activités, initiatives et projets développés et soutenus par l'UpM. La mission de l'Union pour la Méditerranée est de renforcer la coopération régionale, le dialogue et la mise en œuvre de projets et d'initiatives ayant un impact tangible, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes, afin de répondre aux trois objectifs stratégiques de la région: la stabilité,

développement humain et intégration. Le dialogue et la coopération régionales sont des éléments clés de la sécurité régionale.

Enfin, le Docteur Ali Abdel-Aal, président de la Chambre des représentants d'Égypte a pris la parole pour clôturer la réunion annuelle des membres de l'Assemblée parlementaire, qui marque la fin de la présidence égyptienne, et qui a concentré ses débats sur le thème important de «*la lutte contre le terrorisme dans la région euro-méditerranéenne*». Les membres de l'Assemblée ont décidé d'adopter à l'unanimité les recommandations émises lors de la réunion du sommet des présidents et qui constitueront également les recommandations pour la 14^{ième} Session plénière de l'AP-UpM.

Le Docteur Ali Abdel-Aal souligne que les débats et les contributions des diverses délégations ont été variés et pertinents. Il tient à rappeler que les problèmes de chômage, l'immigration clandestine et le terrorisme représentent des problèmes majeurs auxquels sont confrontées nos sociétés à l'heure actuelle. Ces problèmes exigent d'être abordés dans une perspective de développement global et durable et qui tiennent compte de la situation économique, de la sécurité, de la dimension politique et des droits de l'homme. Il est nécessaire de traiter les causes profondes du terrorisme par l'éradication de la pauvreté, le développement de l'éducation, de la formation et le transfert des connaissances et de la technologie et en offrant davantage de possibilités d'emploi pour les jeunes de la région, ceci, en plus de l'ouverture de canaux de migration sûre et régulière entre le Sud et le Nord. Il ne fait aucun doute qu'il y a beaucoup de défis qui se dressent dans la réalisation de la coopération entre le nord et le sud de la Méditerranée, le plus important étant celui formé par le terrorisme, qui est devenu un phénomène mondial qui afflige non seulement la région mais aussi de nombreux pays dans le monde. La persistance des conflits armés au Moyen-Orient, en particulier le conflit israélo-palestinien, ainsi que les conflits armés en Syrie et en Libye, doivent être aussi adressés. Il y a un besoin urgent de parvenir à un règlement politique durable face à ces conflits.

Le Docteur Ali Abdel-Aal conclut que nous devons utiliser tous les mécanismes et les outils qui sont fournis par l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée pour une coopération plus étroite entre nos pays pour faire face aux défis et aux difficultés émergentes dans la région et qui font obstacle à la voie du développement et de la paix. Il convient de faire davantage d'efforts en matière de diplomatie parlementaire afin d'aboutir à un règlement pacifique des différends et des conflits qui menacent la stabilité dans la région. Le Docteur Ali

Abdel-Aal se félicite que les débats se soient concentrés sur les moyens mis en œuvre par les pays des trois rives de la Méditerranée pour contribuer à la prévention de l'extrémisme violent et à la lutte contre le terrorisme.

Sur la question du choix du pays qui accueillera le siège du Secrétariat permanent de l'Assemblée, le Bureau de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée a indiqué que pendant la présidence égyptienne, trois candidatures ont été introduites: celle de la France, de l'Italie et de la Turquie. Après analyse des candidatures, il a été décidé que le secrétariat permanent de l'Assemblée sera établi à Rome.

A l'issue des travaux de la plénière de l'assemblée, la présidence tournante de l'AP-UpM est confiée au parlement européen. Le Bureau de l'AP-UpM, désigné pour la période 2016-2020, comprend l'Italie, l'Égypte, le Parlement européen (PE) et la Turquie, qui chacune assume durant une année la présidence de l'assemblée.

S'exprimant à la clôture des travaux, les membres de la délégation du parlement européen se sont félicités du succès de ces deux jours de rencontre, qui ont offert la possibilité de développer les débats sur l'espace méditerranéen et sur les défis auxquels il est confronté. Les membres de la délégation du parlement européen ont également salué les efforts du président de la Chambre des représentants d'Égypte, le Docteur Ali Abdel-Aal, pour l'organisation de la présente session.

NB : Les recommandations finales sont disponibles sur le site internet de l'AP-UpM à l'adresse suivante: <https://paufm.org/>